



Livret d'accueil École élémentaire Voltaire



Directeur

Mr Congourdeau

0920293u@ac-versailles.fr

1 rue Maurice Champeau

92130 Issy les Moulineaux

01.41.23.89.90

FCPE Voltaire

fcpevoltaire92@gmail.com

www.monecolevoltaire.blog



Journée type

Cantine & Goûter

Self alimenté par le délégataire Scolarest. La FCPE œuvre pour la priorité au bio et aux circuits courts. A noter : Si votre enfant ne mange pas à la cantine, il devra être raccompagné à l'école entre 13h20 et 13h30. L'inscription au goûter est automatique quand l'enfant a une sortie à 18h ou plus tard.

Accueils élémentaires matin et soir

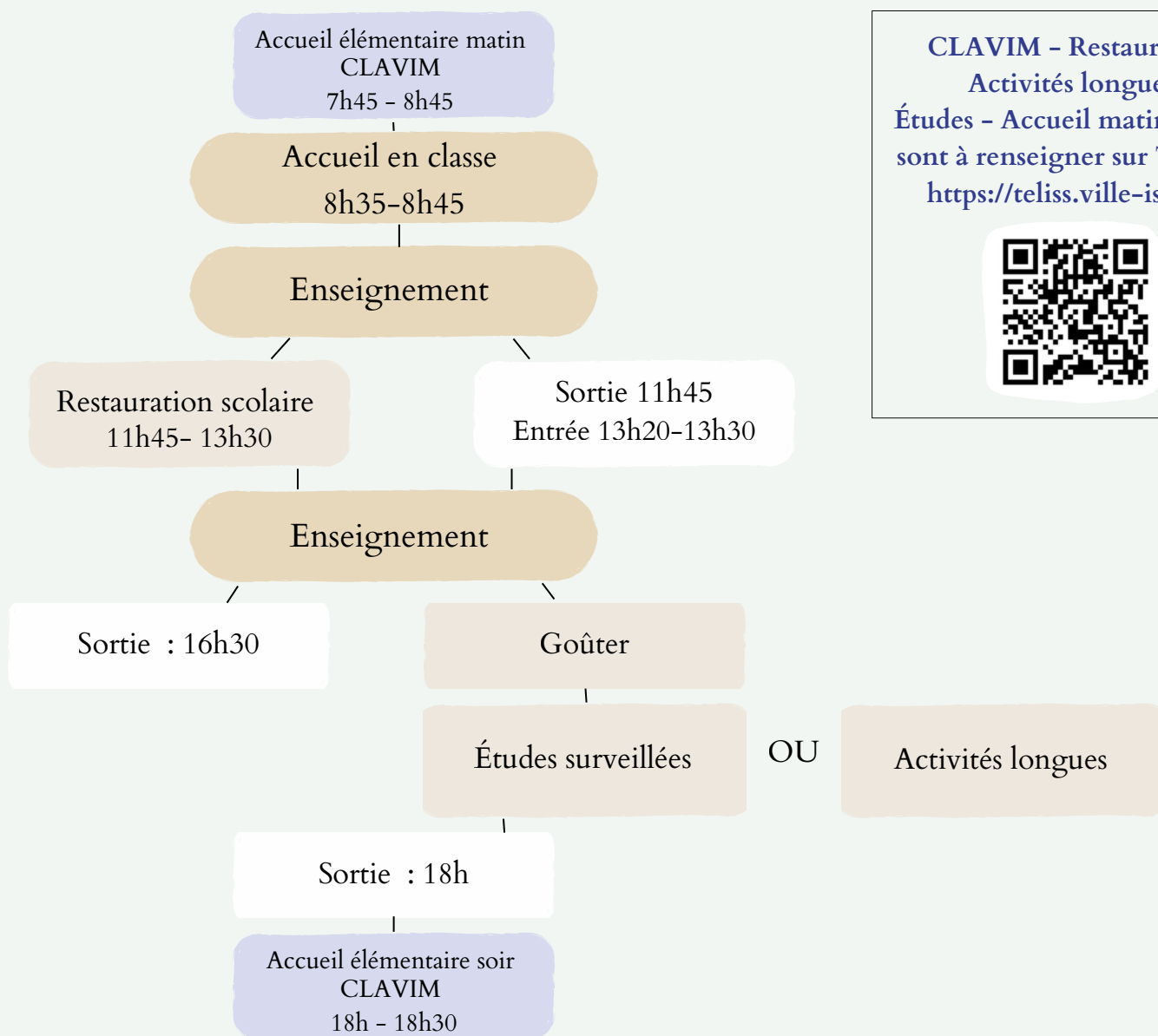
Inscription via TELISS, modifiable jusqu'à minuit la veille. Arrivée/départ en continu

Etudes surveillées

Encadrées par les enseignants volontaires et/ou par du personnel municipal formé, en cas d'affluence.

Activités périscolaires

Proposées sur inscription et engagement au trimestre, elles démarrent début Octobre. Ces activités peuvent avoir lieu dans l'école ou des structures extérieures et sont encadrées par des intervenants spécialisés de la Ville, d'associations, ou des éducateurs sportifs. L'enfant peut faire jusqu'à 2 activités par semaine. Chaque activité est choisie sur la base de 3 vœux des familles en début de trimestre. L'école fournira via le cahier rouge la liste des activités et le formulaire pour les choisir. (Ex : Cuisine, activités manuelles, activités sportives, infographie,)



CLAVIM - Restauration

Activités longues

Études - Accueil matin et soir
sont à renseigner sur TELISS
<https://teliss.ville-issy.fr/>



Des réponses à vos questions

Garderie, cantine et étude du soir sont-ils ouverts dès le premier jour d'école ?

Les enfants pourront rester à ces activités périscolaires, gérées par la Mairie avec du personnel municipal, dès le premier jour, inscription via TELISS.

Quand aura lieu la réunion de classe avec l'enseignant ?

Habituellement, les enseignants réunissent les parents d'élèves de leur classe en tout début d'année pour présenter le programme et le fonctionnement de la classe, notamment les attentes sur les devoirs à la maison. N'hésitez pas à consulter tous les soirs le cahier de correspondance (cahier rouge) et l'ENT : Environnement numérique de travail (vos identifiants vous seront remis dès que disponibles) afin d'avoir toutes les informations.

Les devoirs à la maison ?

Les devoirs en CP consistent en une relecture des sons, mots puis petits textes travaillés en classe. Pour les autres niveaux, ce sont des révisions ou des exercices d'entraînement. Ils peuvent être faits en étude surveillée. Si les devoirs aident à donner des habitudes de travail, n'oublions pas que les enfants ont déjà bien travaillé en classe et peuvent être fatigués en fin de journée.

Les APC – Kézako ?

Les Activités Pédagogiques Complémentaires permettent de réunir des élèves en petits groupes pour un soutien sur les difficultés scolaires, pour une aide à la méthodologie ou pour des ateliers autour du projet d'école. Le projet et les horaires sont définis par l'équipe pédagogique et communiqués en début d'année.

Le sport à Voltaire ?

Les élèves bénéficient d'une séance hebdomadaire de sport à l'année dispensée par un enseignant en éducation physique sportive ainsi que pour les CP – CE1 – CM2, d'une séance hebdomadaire de natation pendant un semestre. Ces 2 activités sont obligatoires : les élèves ne peuvent être dispensés que sur certificat médical.

Langues en primaire

Anglais à partir du CP : chansons, comptines, jeux, rituels...

Initiation allemand en CM2.

Enseignement international de langue étrangère (EILE) du CE1 au CM2 : arabe, italien, portugais, turc.

Comment fonctionne le Centre de loisirs le mercredi et durant les vacances scolaires ?

Pour vous inscrire, contacter le CLAVIM au 01 41 23 86 00. Vous passerez ensuite par TELISS. L'inscription est possible pour les vacances soit à la demi-journée matin ou après-midi (accueil le matin entre 7h45 et 9h, départ à 12h avant le déjeuner ou à 13h30 après le déjeuner, accueil l'après-midi à 12h ou à 13h30 après le déjeuner), soit à la journée complète (7h45/9h à 17h/18h30). Parents d'enfants en situation de handicap, le CLAVIM vous invite à prendre rendez-vous pour déterminer un projet d'accueil spécifique de votre enfant

Les parents au sein de l'école

Les parents d'élèves FCPE font partie de la communauté éducative et siègent à ce titre au conseil d'école (CE). Il se réunit chaque trimestre, soit 3 fois par an avec l'ensemble de la communauté éducative : les enseignants, un représentant de la Ville qui est traditionnellement M. De Carrère, Maire adjoint à l'Éducation, les représentants des parents d'élèves que vous élirez début octobre.

Pendant le conseil d'école, les représentants des parents FCPE interviennent sur toutes les questions à l'ordre du jour. Ils posent vos questions à l'équipe pédagogique et à la Mairie.

A l'issue de chaque séance, un compte rendu commun est rédigé auquel nous apportons des éclairages et commentaires avant de le diffuser via notre blog, par affichage ou par mail pour éclairer notre positionnement ou vous apporter le contexte nécessaire à une meilleure compréhension des thèmes abordés et des décisions prises.

La FCPE Voltaire : des parents qui soutiennent la réussite de tous les enfants

Proposer, agir, représenter, informer

Mettre l'enfant-élève au centre des préoccupations et représenter les parents à l'école et dans les Commissions municipales

- *La FCPE Voltaire en Conseil d'école.* Notre équipe est présente aux 3 conseils d'école de l'année pour porter vos voix.
- *La FCPE en CCRS et Commission des menus.* Une visite annuelle est effectuée afin d'informer les parents. Lors des commissions, les avis et propositions d'améliorations sont remontées.

Tenir compte des différences et spécificités des élèves tout enfant est éduicable et à ce titre, il a toutes les facultés pour progresser et apprendre

- *Défense du RASED.* La FCPE s'est beaucoup investie pour le réseau pour l'aide aux enfants rencontrant des difficultés scolaires et d'adaptation à la collectivité.
- *Pour la scolarisation et les loisirs des enfants en situation de handicap.* Les parents FCPE sont extrêmement vigilants à la sensibilisation des élèves de l'école au handicap ainsi qu'à leur scolarité en nous mobilisant pour qu'ils aient un AESH dès septembre ou pour qu'un accueil spécifique leur soit proposé dans les centres de loisirs.
- *Solidarité et citoyenneté dans notre école Voltaire.* Plusieurs actions sont menées sur l'année.

Vous informer : blog, newsletters, compte-rendus, publications, affichage

L'école ne se résume pas à l'Éducation Nationale. Les acteurs sont nombreux et nous faisons le lien pour vous représenter puis vous informer notamment via le blog.

Représenter les parents à l'école : pourquoi pas vous ?

Nos actions et nos valeurs vous parlent ?

Rejoignez notre équipe